<u>Projet de résolutions ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE</u> 26 Juin 2018

Ordre du jour:

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos au 31/12/2017.
- 2- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité du groupe SOTUVER pour l'exercice clos au 31/12/2017.
- 3- Lecture et approbation des rapports général & spécial des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers de l'exercice clos au 31/12/2017.
- 4- Lecture et approbation du rapport des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés au 31/12/2017.
- 5- Approbation des conventions réglementées relevant des articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales.
- 6- Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2017
- 7- Affectation des résultats de l'exercice 2017.
- 8- Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration.
- 9- Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit
- 10- Renouvellement du mandat des Administrateurs
- 11- Pouvoirs en vue de formalités.

Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2017, approuve ledit rapport tel qu'il a été présenté.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité du groupe pour l'exercice 2017, approuve ledit rapport tel qu'il a été présenté.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017 et après lecture des rapports des commissaires aux comptes, approuve les dits états financiers.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes, approuve ledit rapport et les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2016, tels qu'ils sont présentés.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Cinquième Résolution

Après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 & 475 du Code des sociétés Commerciales l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les dites conventions réglementées

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, délivre aux membres du conseil d'administration décharge et quitus entier et sans réserves de leurs gestions relative à l'exercice 2017.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve l'affectation du résultat tel que proposé par le Conseil d'Administration :

Résultat de l'exercice 2017	10 034 507,302
Résultat reporté 2016	1 117 699,641
Bénéfice distribuable	11 152 206,943
Réserve légale (5% plafonnée à 10% du capital)	381 550,000
Dividende	6 519 061,12
Report à nouveau	4 251 595,82

Les dividendes de l'exercice 2017 sont ainsi fixés à 260 millimes par action de nominal de 1dinar. L'Assemblée Générale Ordinaire décide la mise en paiement des dividendes à partir du

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer l'enveloppe nette des jetons de présence pour l'exercice 2017 à trente mille dinars.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Neuvième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la rémunération nette des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2017 à cinq milles dinars par membre.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Dixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler les mandats des administrateurs pour 3 années se terminant avec la tenue de l'AGO devant statuer sur les comptes de l'exercice 2020, à savoir :

- Monsieur Yahia Bayahi
- Monsieur Taieb Bayahi
- Monsieur Tahar Bayahi
- Monsieur Brahim Anane
- Monsieur Hamdene Ben Othmane
- La compagnie Financière d'Investissement CFI (Représentée par Monsieur Ali Ismail)

Onzième Résolution

L'Assemblée	Générale	Ordinaire	donne	tout	pouvoir	au	représentant	légal	de	la	société	ou	à	son
mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.														

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à